

EPLEFPA de Châlons-en-Champagne
CFPPA de l'Épine

52 allée du Château
51460 L'ÉPINE

Tél. : 03 26 68 66 11
Fax : 03 26 68 66 26
cfppa.somme-vesle@educagri.fr

www.cfppalepine.fr



Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE
L'Europe s'invente chez nous



© 2016 **degrés** • Châlons-en-Champagne



SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (SST-MAC) RECYCLAGE



OBJECTIFS VISÉS

- Maintenir les compétences du Sauveteur Secouriste du Travail, définies dans le référentiel de formation, à un niveau équivalent voire supérieur à celui de sa formation initiale.
- Comprendre l'intérêt du recyclage.
- Remettre à niveau ses connaissances sur la prévention.
- Actualiser ses connaissances au regard du programme de formation SST et aux risques spécifiques du domaine agricole.
- Réviser les différents process par une mise en pratique.

MODE DE VALIDATION

Attestation de suivi et de validation des compétences acquises.



Suivez-nous sur nos pages **facebook** : @cfppadelepine / @bpeducateurcanin



DURÉE DE L'ACTION

- 7 heures.

DATE DES SESSIONS

- Dates à définir.

VOIE DE FORMATION

- Formation professionnelle continue.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Cours magistral + études de cas + mises en situation
- Les critères d'évaluation utilisés pour cette validation sont ceux définis par l'INRS, dans le référentiel de formation des Sauveteurs Secouristes du Travail (SST).
- Une nouvelle carte SST sera éditée
- Nombre de stagiaires :
Min : 4 personnes / Max : 10 personnes.

CONTENUS PRINCIPAUX DE LA FORMATION

MODULE 1 : Présentation recyclage SST + retour d'expérience > 0,5 heure.

Module 2 : Rappel sur les principes de base de la prévention > 1,5 heure.

- Rappel sur la protection et l'alerte et révision des gestes d'urgence.

MODULE 3 : Actualisation de la formation > 1 heure.

- Remise à niveau des candidats sur le cadre législatif, et information sur les nouvelles mesures SST dans le monde agricole.

MODULE 4 : Cas pratiques > 4 h.

- Mises en situation pratiques, accidents du travail simulés (plaies, malaises, arrêt cardiaque...).

DISPOSITIF D'ÉVALUATION DE L'ACTION

- Questionnaires de satisfaction.

PRÉREQUIS

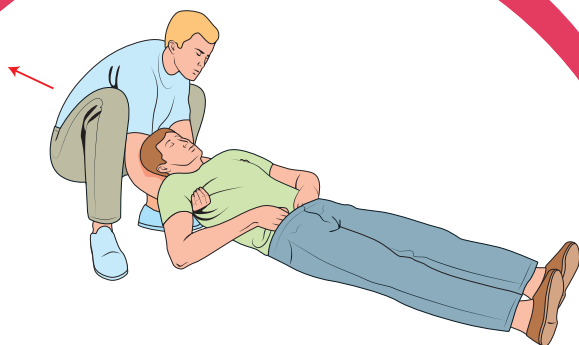
- Avoir déjà suivi et validé une formation initiale de sauveteur secouriste du travail.

COÛT DE LA FORMATION

15€/heure.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

- Toute personne titulaire du SST souhaitant réaliser sa mise à jour réglementaire (tous les 24 mois de date à date).



INFORMATION SUR LA RÉMUNÉRATION ET LES FINANCEMENTS

- Prise en charge possible OCAPIAT (adhérents) ; n° 10143.
- Autres financements : (OPCO, plan de développement des compétences...).
- Formation éligible au CPF.



Contact : Élodie GOBILLARD - 03.26.68.66.11
cfppa.somme-vesle@educagri.fr